

CONSEIL MUNICIPAL Séance du 21 mai 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de conseillers en exercice : 29
Nombre de conseillers présents : 20
Nombre de conseillers absents : 3
Nombre de pouvoirs : 6
Date de la convocation : 15 mai 2025

L'an DEUX MILLE VINGT-CINQ, le VINGT ET UN MAI, en Mairie de NYONS, s'est tenu le Conseil Municipal, sous la présidence de M. Pierre COMBES, Maire de NYONS.

Etaient présent(e)s - Thierry DAYRE - M. Thierry TATONI - M. Pascal LANTHEAUME - Mme Odile PILOZ - M. Didier ROUSSELLE - Mme Aurélie LOUPIAS - M. Jean-Jacques MONPEYSSEN - M. Jean-Luc GREGOIRE - M. Roger VIARSAC - Mme Martine BERGER-SABATIER - Mme Colette BRUN CASTELLY - M. Christian CARRERE - M. Christian TEULADE - M. Patrick CATHENOZ - Mme Monique BOTTINI - Mme Nadia MACIPÉ - Mme Florence BOUNIN - Mme Marylin FLAMAIN - Mme Isabelle TEISSEYRE.

Pouvoirs :

Mme Marie-Christine LAURENT, pouvoir à Mme Martine BERGER-SABATIER
Mme Aurore AMOURDEDIEU, pouvoir à M. Pierre COMBES
M. Daniel MOUTARD, pouvoir à Mme Marylin FLAMAIN
Mme Martine BERTHE, pouvoir à M. Didier ROUSSELLE
M. Erwan ALLÉE, pouvoir à M. Pascal LANTHEAUME
M. Virgile VAN ZELE, pouvoir à Mme Monique BOTTINI

Excusés : M. Yves RINCK - Mme Jocelyne AUDIBERT

Absente : Mme Anne TAILLEUX

Est désignée comme Secrétaire de séance : Mme Colette BRUN-CASTELLY

2025 - 05 - 58 / MARCHES PUBLICS MISE EN SECURITE DU GROUPE SCOLAIRE DE MEYNE – LOT 3 – CHOIX DU TITULAIRE

RAPPORTEUR : M. Jean-Luc GREGOIRE

Objet du marché :

Le marché de travaux consiste en la mise en sécurité du groupe scolaire de Meyne vis-à-vis de la réglementation incendie. L'objectif est de lever les prescriptions de la commission de sécurité inscrites dans le procès-verbal du 12 juin 2023.

Lieu(x) d'exécution :

Groupe scolaire de Meyne
25 Draye de Meyne,
26110 NYONS

Le marché est décomposé en 4 lots.

Lot(s)	Désignation
01	Gros œuvre.
02	Menuiseries intérieures et extérieures.
03	Doublage, cloisons, plafonds, plinthes, peinture, nettoyage.
04	Électricité, SSI.

À la suite d'une consultation des entreprises qui s'est déroulée du 03 au 24 mars, le conseil municipal réuni le 09 avril 2025 a attribué :

- le lot 1, gros œuvre, à l'entreprise **Construire en Provence** pour un montant de **14 924,00 € HT**,
- le lot 2, menuiseries, à l'entreprise **Menuiserie Grosjean** pour un montant de **33 760,96 HT**,
- le lot 4, électricité, SSI, à l'entreprise **D-Teck System** pour un montant de **76 698,37 € HT**.

Le lot 3 a été déclaré infructueux, aucune entreprise n'ayant fait d'offre. Le code de la commande publique offre la possibilité d'attribuer ce lot sans publicité ni mise en concurrence.

Il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer le

LOT N° 3 - Doublage, cloisons, plafonds, plinthes, peinture, nettoyage

A l'entreprise **By-Peinture**

Pour un montant de : **34 916,00 € HT**

Soit un montant total pour les 4 lots de 160 299,33 € HT

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et procédé au vote,
DECIDE**

**POUR : 26
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0**

- **D'APPROUVER** l'attribution du marché de travaux pour le lot N° 3 – Doublage, cloison, plafonds, plinthes, peinture, nettoyage, à l'entreprise By-Peinture pour un montant de 34 916,00 € HT.

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer l'ensemble des documents s'y rapportant.

Colette BRUN-CASTELLY
Secrétaire de séance



Pierre COMBES
Maire de NYONS

